

Nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **5 (1990)**

Heft 2: **Gazette**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOUVELLES

L'Association suisse d'histoire de la technique (ASHT)

Pour beaucoup d'entre nous, en Suisse, l'histoire de la technique est, soit une notion étrangère, soit une notion superflue. Cette attitude touche le monde des hautes écoles et même celui des hautes écoles techniques. Pourtant, l'homme se sert depuis toujours de la technique, de l'utilisation et de l'emploi de moyens lui permettant de sauvegarder son existence – pensons par exemple aux pointes des lances taillées dans le silex – jusqu'aux innombrables possibilités d'application modernes au service de la seule consommation. La technique a influencé dans une large mesure l'histoire de l'humanité. Elle est dans bien des cas le résultat de situations économiques, politiques et sociales contraignantes.

Comme la politique, les arts, la sociologie ou l'économie, la technique a sa propre histoire qui remonte à très loin. Le refus presque systématique de croire aux débuts de la technique et l'hostilité actuelle très nette à la technique que l'on ressent par moments sont largement responsables du fait que la technique a été un domaine négligé pendant de nombreuses années. On assiste depuis peu à une évolution radicale de la situation.

Cette évolution a été à l'origine de l'association de plus d'une dizaine de personnalités du corps enseignant de l'EPF-Zurich, de l'industrie privée ainsi que d'autres passionnés de l'histoire de la technique qui fondèrent le 23 janvier 1983 à Zurich l'Association suisse d'histoire de la technique, l'ASHT.

Le professeur W. Traupel fut le premier président d'un comité de cinq personnes à qui succéda ensuite O. Baldinger, ingénieur, fondateur et éditeur du magazine trimestriel 'Industriearchäologie'. Depuis 1987, M. Kohn, ingénieur du génie civil EPFZ, est à la tête du comité qui compte dorénavant également deux responsables de la Suisse romande.

Les objectifs de l'Association qui dans les premiers statuts étaient définis simplement comme étant 'la promotion de l'histoire de la technique et sa pleine reconnaissance comme partie de l'histoire générale' ont été complétés dans les statuts actuels par 'la promotion de la prise de conscience du rôle de la technique dans la société humaine'. Pour remplir ces objectifs, l'Association suisse d'histoire de la technique encourage:

- le recensement et la conservation d'oeuvres techniques ou d'autres témoins de l'application ou du développement de la technique en Suisse,

- les recherches et les exposés sur le développement de la technique et sur son interdépendance avec tous les domaines de la vie humaine, tant pour les individus que pour la collectivité,

- la prise de conscience de l'histoire de la technique dans les écoles et universités, ainsi qu'auprès des autorités et de la population,

- les publications et expositions se rapportant à l'histoire de la technique.

Elle organise elle-même des conférences, des visites, des symposiums, etc.

C'est dans ce sens que les assemblées annuelles se tiennent à des endroits où des objets et des institutions d'importance pour l'histoire de la technique peuvent être visités, par exemple, le moulin à huile de Böttstein (AG), le Musée du papier à Bâle, le Musée suisse des Transports et Communications à Lucerne, le Musée de l'industrie agricole à Alberswil (LU), la mine de fer à Sargans, la fonderie d'objets d'art et de cloches à Aarau ou également à Aarau l'exposition d'objets sélectionnés 'Einen Tunnel vermessen' provenant de la collection 'Kern'.

Depuis sa création l'ASHT a, à différentes reprises, aidé des institutions locales, aux moyens de lettres de soutien ou d'expertises, à sauver de la démolition des témoins intéressants de l'histoire de la technique et à faire en sorte que ces biens techniques soient utilisés à d'autres fins, comme par exemple la machine à vapeur de l'usine à gaz de Zurich-Schlieren, l'installation mécanique à vapeur de la filature de coton Jakobstal à Bülach, l'ancienne usine Wanner à Horgen, le chemin éducatif sur l'industrie dans l'Oberland zurichois, la remise en état des diverses installations hydrauliques au bord de la Tine près de Troistorrents dans le Bas-Valais ou la sauvegarde du pont Melan près des Planches/Le Sépey dans les Alpes vaudoises, etc.

La plus grande manifestation organisée par l'ASHT jusqu'à présent a été le colloque qui a eu lieu en juin 1989 à l'EPF-Zurich 'Technik am Wendepunkt?'. Environ 400 personnes, parmi lesquelles un grand nombre d'étudiants, ont participé à ce colloque divisé en trois parties. Dans de nombreux exposés, des personnalités du monde de l'économie et des universités ont souligné les liens existants entre la technique, l'économie et la philosophie. 'Plus l'homme se sent bien et plus il est sensible aux conséquences de la technique'. Une discussion dirigée par E. Basler a permis aux représentants de la politique et de l'économie, du Club de Rome et de la presse de constater entre autres que 'la biosphère définit les limites du progrès technique et que peut-être nous avons déjà dans ce domaine dépassé le point

de non-retour'. L'apothéose de ce colloque fut la déclaration de Lothar Späth, premier ministre du Bade-Wurtemberg, au cours d'un exposé orienté vers le futur dont les deux idées principales furent 'résoudre par la technique les problèmes de la technique' et 'l'évolution future va se faire de notre société technique d'aujourd'hui vers une société culturelle à condition que chacun de nous ait une confiance critique en la technique'.

A l'heure actuelle l'ASHT compte environ 250 membres, bon nombre d'entre eux participent activement à la diffusion du savoir dans le domaine de l'histoire de la technique et/ou à la conservation de monuments techniques. L'organe de l'Association est depuis l'automne 1989 'Pro Technorama' que publie la Société Technorama à Winterthour. Ce bulletin trimestriel traite de sujets concernant le présent aussi bien que le passé de la technique.

Depuis l'été 1989 l'ASHT est également membre de l'Association de soutien au NIKE à qui elle souhaite un avenir prometteur.

Au nom du comité
Albert Hahling
Aigle

Les monuments techniques de l'industrie minière, témoins de notre héritage culturel

En septembre 1988, le département du Conseil de l'Europe chargé de la conservation de l'héritage culturel a organisé sur ce thème à Bochum un colloque auquel ont participé tous les pays européens et le Canada, la plupart représentés par des délégations officielles comprenant de nombreux envoyés des services de conservation des monuments historiques, des universités et des musées nationaux. La Suisse n'était représentée à ce colloque que par une seule personne, membre du comité d'une association privée. Cela témoigne-t-il du peu d'intérêt que l'on accorde au passé de l'industrie minière dans notre pays?

Au cours des trente dernières années, les mines de minerai et de houille ont traversé une grave crise. C'est par dizaines que les exploitations ont dû fermer et bon nombre de mines et de houillères qui fonctionnent encore n'ont plus pour longtemps à vivre. A l'origine de cette évolution, c'est l'appauvrissement progressif des réserves qui aurait exigé que l'on poursuive l'extraction à des profondeurs toujours plus grandes ce qui, malgré la rationalisation maximale du travail, aurait occasionné une augmentation des coûts et une diminution de la compétitivité. Les énormes complexes industriels sont restés, témoins d'une prodigieuse évolution technique, la plus importante depuis la révolution industri-

NOUVELLES

elle deux siècles auparavant. Ces monuments industriels sont-ils définitivement voués à la démolition et à la destruction ou ont-ils encore un avenir? Peuvent-ils – une partie d'entre eux au moins – être sauvés et connaître des jours meilleurs, est-il possible de les utiliser à d'autres fins, de les transformer en musées ou de les conserver comme les témoins d'une grande époque de notre continent? Ces sujets ont été l'occasion de discussions à Bochum où les pays participants ont présenté leurs programmes en cours de réalisation et leurs projets. En Angleterre, par exemple, des complexes industriels ont été transformés en parcs pour visiteurs (Ironbridge/Blists Hill), dans les Vosges, il est prévu de créer une mine-exhibition européenne.

Où se situe notre pays dans cette évolution? L'industrie minière en Suisse: où? quand? comment? Il suffit d'en parler pour soulever l'étonnement autour de soi. Sans aucun doute ce sujet a pour nous une signification qui n'a rien à voir avec la signification qu'il revêt dans les autres pays présents à Bochum. Mis à part les activités liées au ravitaillement pendant les années de guerre et quelques exceptions, (sel, gypse et asphalte), l'industrie minière suisse a cessé d'exister vers le milieu du siècle dernier et est donc de ce fait tombée dans l'oubli. La Suisse n'a pas connu de grands complexes industriels employant des milliers de personnes. Par contre il existe des centaines de mines et d'usines métallurgiques réparties dans tout le pays qui ont été exploitées pendant de nombreuses années. Mais qui sait que des centaines de puits de minerai datant du XVII, du XVIII et du XIX siècle existent encore dans la région du Randen, que les forêts du pays vaudois cachent des fours de fusion datant des Celtes et des Romains, que, à quelques kilomètres de Zurich, se trouve la plus grande houillère de Suisse avec un réseau de 90 km de galeries souterraines? Ces exploitations, pour la plupart de petite taille, ont souvent joué un rôle important surtout dans les vallées reculées des montagnes où elles furent pour les habitants la dernière solution leur permettant d'éviter une émigration forcée. Sur le plan politique ces exploitations ont également eu une importance non négligeable si l'on pense que le Prättigau et Davos ont été achetées en 1477 par les ducs du Tirol à l'Evêque de Coire car ceux-ci désiraient entrer en possession des mines que recélaient ces régions.

Les mines existaient déjà en Suisse il y a 3000 ans, preuve en sont les nombreux crassiers datant de l'âge du bronze et du début de l'âge du fer que l'on trouve à Oberhalbstein. Alors que dans tout le Jura le minerai de fer était fondu dans des douzaines de fours, l'exploitation des mines dans les Alpes à cette époque se concentrait sur le minerai de plomb et d'étain, la plupart du temps dans l'espoir de trouver du minerai d'argent. Ces exploitations minières employaient

NOUVELLES

facilement 50 personnes, d'autres, plus grandes, atteignaient 200 à 300 employés et de ce fait devinrent vite localement d'importants donneurs d'ouvrages. Pourtant certains aspects négatifs se firent vite sentir, la grande consommation de charbon de bois nécessaire au fonctionnement des fours à fusion a eu des conséquences catastrophiques, des vallées et des versants de montagne entiers furent déboisés ce qui mena d'ailleurs en 1871 à l'adoption d'une loi fédérale sur la protection des forêts.

Bon nombre de ces exploitations sont aujourd'hui en ruines, ignorées de nous tous qui savons si peu de leur histoire. Au cours des dix à quinze dernières années, certaines personnes ont cependant fait preuve d'un intérêt grandissant pour les témoins de cette activité industrielle ancienne et à différents endroits on a essayé de faire revivre le passé. Des associations et des organisations de soutien se sont consacrées à la redécouverte de certaines exploitations et les ont ouvertes au public comme par exemple, les mines de Bex dans le Valais (sel), de Travers dans le Canton de Neuchâtel (asphalte), de Käpfnach/Horgen près de Zurich (houille) et celle de Gonzen dans le Canton de St-Gall (fer). Ces mines connaissent un grand succès auprès du public, dans certains cas les réservations pour les visites guidées doivent se faire des mois à l'avance.

Deux associations se consacrent également à une échelle plus grande à la recherche et à la documentation sur le passé historique de l'industrie minière:

C'est en 1976 que fut créé à Davos la 'Verein der Freunde des Bergbaus in Graubünden', VFBG, (Edelweissweg 2, 7270 Davos-Platz) qui a pour objectif le recensement et l'évaluation des vestiges de l'industrie minière encore présents dans le Canton des Grisons et la constitution d'une documentation à leur sujet. Les installations encore existantes doivent être préservées de la destruction, consolidées et si possible rendues accessibles au public. L'association VFBG compte 600 membres. Grâce à sa publication 'Bergknappe' (un bulletin trimestriel d'information sur l'industrie minière dans le Canton des Grisons et dans les autres cantons de Suisse), la VFBG informe ses membres des travaux en cours et des résultats des recherches, publie des extraits d'articles et des rapports provenant d'anciens documents et de publications parus dans les Grisons ainsi que dans le reste de la Suisse et auxquels les personnes intéressées ne pourraient autrement avoir accès. La VFBG organise des excursions qui présentent aux participants les mines existant dans le canton et des voyages à l'étranger qui permettent d'étudier ce que font d'autres pays dans ce domaine. Pour des raisons évidentes, la VFBG s'est tout d'abord occupée de l'exploration et de la réouverture par-

tielle des mines de plomb et d'étain les plus importantes des Grisons, de la mine d'argent située près de Davos qui peut aujourd'hui être visitée grâce à l'aménagement des accès et à la consolidation des galeries souterraines. Les visites guidées ont un grand succès auprès du public. L'intérêt toujours plus grand manifesté pour l'industrie minière a tout naturellement mené, il y a dix ans, à l'ouverture d'un musée de l'industrie minière dans les Grisons qui occupe quatre étages des anciens bâtiments administratifs de la Société d'exploitation de la mine d'argent à Schmelzboden près de Monstein. Ce musée permet aux visiteurs d'avoir un aperçu général de toutes les mines du canton grâce à l'exposition de plans, de photos, de documents, d'outils et d'échantillons de minerai. Le service des éditions du musée a également publié une série d'ouvrages sur les différentes mines. Le musée est ouvert pendant l'été le mercredi et le samedi après-midi de 14h à 16h.

Les membres de la VFBG ont également exploré d'autres régions minières en Suisse, certaines de ces mines ont été consolidées et sont ouvertes au public, comme par exemple les galeries souterraines du Val Minor au Col de la Bernina, d'Obersaxen et la mine de plomb près de Schmitten. Dans la vallée de l'Albula, les grands fourneaux de grillage de la forge de Bellaluna ont été dégagés et consolidés, près de Salouf dans l'Oberhalbstein, les hauts fourneaux de la forge de Stein ont été remis en état et les décombres du four d'affinage ont été stabilisés. Tout au bout du Val S-charl la VFBG est à l'heure actuelle en train d'explorer la mine de plomb dans son ensemble et d'effectuer de nouveaux levés alors qu'en bas dans la vallée, elle est occupée, en collaboration avec la Société grisonnaise des entrepreneurs, à remettre complètement en état et à consolider la plus grande cité minière de Suisse avec ses nombreuses habitations et ses nombreux hauts fourneaux.

Les activités de la 'Schweizerische Gesellschaft für Historische Bergbauforschung', SGHB, (Musée d'histoire naturelle, Augustinergasse 2, 4001 Bâle) sont plus tournées vers l'aspect scientifique. La SGHB, fondée en 1979, compte aujourd'hui environ 300 membres. Elle publie une à deux fois par an une revue 'Minaria Helvetica' qui informe ses lecteurs sur les aspects les plus divers de la recherche dans le domaine de l'histoire des exploitations minières et sur les activités directement liées aux études entreprises. Les journées annuelles de la SGHB, qui connaissent toujours un grand succès, se tiennent chaque année en octobre dans une autre région minière de Suisse. Le samedi est consacré à l'assemblée générale et aux exposés scientifiques sur des sujets concernant la région hôte. Le dimanche permet aux participants d'approfondir les informations obtenues la veille en prenant part aux visites guidées effectuées par des spécialistes. La SGHB s'est également fixé comme objectif l'inventaire des anciennes fonderies et forges, une tâche importante compte tenu des centaines d'exploitations de ce type qui existent en Suisse. Cet inventaire sera une source précieuse d'informations lorsqu'il s'agira plus tard de con-

server et de consolider ces témoins de notre passé datant du début de l'époque industrielle.

Il est réjouissant de constater que les activités de ces associations ont accru l'intérêt du public pour l'histoire de l'industrie minière dans notre pays. De plus en plus d'enseignants participent à ces activités et sont ainsi en mesure de transmettre leur savoir à leurs élèves et à la jeunesse en général. Il y a deux ans, dans les Grisons, des excursions liées à la découverte de notre patrimoine minier figuraient dans le programme de formation continue des enseignants. Les professionnels du tourisme ont également découvert la valeur de telles excursions et les proposent déjà aux estivants à différents endroits dans les programmes d'activités. Un hôtelier grisonnais propose même pour la première fois cet été un forfait pour des semaines de randonnées pédestres incluant la découverte d'exploitations minières de valeur historique. Il semble donc que ce domaine de notre patrimoine culturel soit en train d'acquiescer tout doucement la reconnaissance et l'estime qui lui sont dues.

Eduard Brun
Dübendorf

Le Syndicat suisse des antiquaires et commerçants d'art

Le Syndicat suisse des antiquaires et commerçants d'art a été fondé en 1911 à Ouchy et compte parmi les plus anciennes associations de ce type en Europe. Cette communauté d'intérêt a pour but de promouvoir les objectifs professionnels et économiques, de sauvegarder et de promouvoir l'honneur professionnel et de protéger la profession des abus. Les fondateurs avaient déjà à l'époque compris le rôle important que peut avoir une association de commerçants d'art sérieux et professionnels.

En 1976, le Syndicat publie une brochure 'Usages commerciaux de la profession d'antiquaire et de commerçant d'art' qui pose clairement les principes de base du commerce des objets d'art. L'antiquaire est considéré par ses clients comme un spécialiste dans des domaines bien spécifiques; qu'il achète ou qu'il vende, il doit faire preuve de connaissances spécialisées que l'amateur d'art ou le collectionneur ne possède que rarement. Il assume donc une certaine responsabilité. C'est à ce titre que les commerçants d'art, membres de notre Syndicat, se différencient des brocanteurs et des marchands d'occasion.

L'antiquaire assume une tâche culturelle qui consiste à vendre des objets d'art qu'il est capable de certifier authentiques grâce à son savoir et à son expérience. Il est de ce fait contraint de renseigner les acheteurs sur l'âge, la provenance,

NOUVELLES

ce, le pays d'origine et le fabricant, de même qu'il est de son devoir de signaler les travaux de conservation, de restauration, de reconstitution dont les articles ont fait l'objet.

Un objet d'art est considéré authentique lorsqu'il est possible de prouver qu'il a été fabriqué à l'époque de son style ou lorsque son origine est reconnaissable par la marque de son créateur (estampille, cachet, poinçon, signature). Un objet authentique doit porter la désignation 'de l'époque...' ou 'de la période...' ou la date qui correspond à son année de fabrication. Un objet qui n'est pas d'époque doit être signalé sans ambiguïté en utilisant par exemple la mention 'style Louis XVI'.

Le Syndicat s'efforce de n'accepter dans ses rangs que des commerçants d'art expérimentés et avertis qui possèdent les connaissances professionnelles nécessaires et peuvent justifier d'une activité de plusieurs années couronnée de succès dans le domaine du commerce de l'art. Depuis 1982 le syndicat n'accepte plus les commissaires-priseurs parmi ses nouveaux membres.

Chaque année a lieu à Bâle La Foire suisse d'art et d'antiquités organisée sous le patronat du Syndicat suisse des antiquaires et commerçants d'art. Cette foire est la vitrine du commerce suisse de l'art et jouit d'une réputation de haut niveau. De nombreux domaines du marché de l'art sont représentés à cette exposition qui offre également la possibilité à de jeunes exposants de se faire connaître. Le jury de cette foire est choisi par le Syndicat.

Les membres du Syndicat sont invités à ne fréquenter que les expositions et les foires reconnues par la CINOA (Confédération Internationale des Négociants en Oeuvre d'Art). Ceci pour éviter que les membres du Syndicat participent à des foires de niveau moyen ou médiocre qui existent actuellement, à notre avis, en trop grand nombre.

La CINOA dont le siège est à Bruxelles rassemble dix associations représentant l'Europe et les Etats-Unis. Le Syndicat suisse des antiquaires et commerçants d'art et l'Association du commerce d'art de la Suisse représentent la Suisse au sein de cette confédération internationale.

Le métier de commerçant d'art et d'antiquaire est une profession indépendante pour laquelle il n'existe jusqu'à nos jours malheureusement pas de formation. Les membres du Syndicat sont pour certains issus de familles de commerçants d'art et représentent la 2ème ou la 3ème génération à exercer ce métier; d'autres sont des historiens d'art diplômés, nombreux sont ceux qui étaient auparavant eux-mêmes collectionneurs et sont par ce biais devenus négo-

NOUVELLES

ciants d'art. Une expérience de plusieurs années, un œil expert, la fréquentation des musées, des galeries, des ventes aux enchères, l'étude de livres et de catalogues, sont quelques uns des critères indispensables à l'exercice de cette profession intéressante.

Les membres du Syndicat suisse des antiquaires et commerçants d'art sont autorisés à faire des expertises, des évaluations et des estimations qui sont officiellement reconnues par les études de notaire, les assurances et les tribunaux. Le commerçant d'art doit être à la hauteur des exigences de sa profession. Sa formation professionnelle est continue, chaque jour lui apporte son lot de nouvelles connaissances. Il est essentiel pour un jeune commerçant d'art de pouvoir bénéficier de l'expérience d'antiquaires qui ont exercé la profession pendant de nombreuses années et d'apprendre ainsi son métier.

Souvent le rôle joué par les antiquaires et commerçants d'art est sous-estimé. C'est chez lui, comme cela a toujours été le cas, que les personnes privées, les musées et les collaborateurs peuvent acheter des objets de valeur. Il est prouvé que de nombreux objets d'art auraient disparu de notre patrimoine si des commerçants aux yeux experts ne les avaient pas sauvés de la destruction.

L'achat d'antiquités est et restera une affaire de confiance, il est conseillé à tout acheteur de choisir avec soin la personne à qui il accorde son crédit.

André Kurmann
Président du Syndicat des
antiquaires et commerçants d'art
Biberist

L'inventaire de la maison rurale fribourgeoise

La plupart des cantons disposent aujourd'hui d'un ou de plusieurs types d'inventaire de sites et bâtiments historiques. Dans la Gazette NIKE 1989/4 (p. 5ss.), le lecteur a pu se familiariser avec le recensement architectural thurgovien. Si l'application de son pendant fribourgeois dans le domaine de la conservation et de l'aménagement du territoire est assez semblable, son contenu diffère quelque peu, vu son origine issue d'une recherche sur l'habitat rural.

Le recensement systématique de l'architecture rurale fribourgeoise a débuté en 1973 dans le but d'élaborer une publication scientifique. Dès le début, la mise sous protection d'une partie des objets recensés fut envisagée. En revanche, l'auteur, mandaté pour la publication de deux volumes traitant de la 'Maison paysanne suisse' n'a pu tenir compte ni de l'architecture bourgeoise et patricienne ni de l'architecture religieuse.

Cependant, les fermes et leurs annexes constituent une part importante de la substance architecturale du canton d'avant 1950. Parmi un effectif total de 30'000 immeubles, 10'000 objets ont ainsi été retenus sur une fiche d'inventaire et documentés par photographies. La Commission cantonale des monuments historiques a finalement jugé 6000 bâtiments comme étant dignes de protection, avec mention dans les plans d'aménagement établis par chaque commune.

L'inventaire de la maison rurale, conçue à l'origine dans le but d'une publication synthétique, nécessite évidemment une mise à jour continue. Ce travail est actuellement effectué au sein du Service de la Conservation des monuments par une personne mandatée d'intégrer l'inventaire dans les révisions des plans d'aménagement locaux.

La fiche d'inventaire contient, à part la photo de la façade principale, toutes les données techniques, une liste des éléments architecturaux significatifs ainsi qu'une brève description typologique de l'objet. A l'opposé de l'exemple thurgovien elle se limite aux catégories A, B et C, ce qui signifie les objets d'intérêt cantonal, régional et local, sans mentionner les objets perturbants et sans indication spécifique de sauvegarde.

Tout intéressé peut obtenir gratuitement le rapport illustré de l'inventaire de la maison rurale fribourgeoise, édité par l'Office cantonal de l'aménagement du territoire.

(Voir Publications p. 29)

Jean-Pierre Anderegg
Rédacteur de l'Inventaire de la
maison rurale, Conservation des
monuments, Fribourg

Un séminaire organisé par la Ligue suisse du patrimoine national et ses sections

Le management au quotidien

Il est possible d'apprendre à organiser de façon efficace le travail d'une association ou d'une société et cela vaut la peine d'être appris car c'est de la bonne organisation que

dépend la longévité du succès d'une association. Le troisième séminaire de la Ligue suisse du patrimoine national (LSP) qui s'est tenu les 19 et 20 janvier 1990 à Hünigen a été consacré aux moyens d'accroître l'efficacité du travail au sein d'une association.

60 représentants des 18 sections de la Ligue suisse du patrimoine national ont participé à ce séminaire placé sous la direction de Silvio Keller et qui avait non seulement pour but de diffuser des informations et d'encourager les échanges d'expériences mais surtout de démontrer qu'il est impossible à l'heure actuelle de gérer une association à vocation idéologique sans appliquer des méthodes professionnelles de gestion.

Des idées pratiques de gestion

Dans son exposé d'introduction, S. Kohler, membre du groupe de conseil pour le management des associations (Berne), a surtout insisté sur le fait que l'association doit être en mesure de fournir une prestation convaincante. Une telle prestation ne peut pas se fonder sur la sociabilité d'une association, c'est un produit qui doit être planifié, productif, adapté aux besoins, riche en idées et économiquement intéressant. En outre, il convient de procéder en fonction des besoins, ce qui signifie en quelque sorte créer des centres d'intérêts susceptibles de séduire les membres, les laisser agir et leur proposer des activités utiles et passionnantes. Chaque produit est très largement influencé par les structures et les personnes sur lesquelles il repose, c'est pourquoi l'organisation interne et les instruments de gestion ont une importance capitale. Une association a besoin de plans directeurs clairs ayant force obligatoire, doit pouvoir s'appuyer sur politique définie par écrit et doit disposer de programmes annuels d'activités, etc. Les associations devraient recourir aussi peu que possible aux appels à la solidarité et à la coresponsabilité, aux campagnes spéciales spectaculaires qui ne durent pas assez longtemps et aux mesures publicitaires qui ne reposent sur aucune base crédible. En ce qui concerne la publicité pour le recrutement des membres, il faut procéder individuellement en fonction du groupe auquel on s'adresse. Il est également important de chercher des 'niches' dans le marché, d'être exclusif et d'agir avec professionnalisme et dynamisme.

Les sections modèles

Au cours d'un exposé intitulé 'C'est ainsi que nous procédons...', trois représentants de sections ont ensuite, sur la base de leurs propres expériences, expliqué de quelle façon on travaillait déjà dans certaines sections de la Ligue suisse du patrimoine national de manière intensive et avec succès en appliquant des méthodes modernes de gestion. Jacques Bonnard a présenté les trois principales activités de la section vaudoise: cette section est à l'affût permanent de

NOUVELLES

tout ce qui se passe dans le domaine de la construction dans tout le canton grâce à un système régional d'alarme, de conseil et de réclamation; elle contribue à la sensibilisation de la population et des spécialistes par la présentation d'exposés et l'organisation d'excursions et de voyages. La section vaudoise a également créé une commission permanente chargée de traiter les problèmes de construction et de planification. Pour couronner le tout, un groupe de réflexion interne a pour tâche de contrôler la section et le travail qui y est effectué.

Pietro Riniker de la section argovienne a exposé les effets extrêmement positifs de l'engagement d'un collaborateur spécial rémunéré et employé à temps partiel qui se consacre à la sensibilisation (cours de formation continue pour les enseignants, séminaires, etc.), au recrutement de nouveaux membres et aux contacts avec les divers secrétariats et offices. Ce collaborateur décharge ainsi ses collègues bénévoles et contribue considérablement à la dynamisation de la section. Dans les domaines de l'administration, de la communication interne et du système des procédures de recours organisé par district, les moyens électroniques les plus modernes ont été installés avec succès (ordinateurs, téléfax).

La section grisonne qui, au cours des dernières années, s'est fait remarquer par le dynamisme de ses activités, accorde selon sa présidente, Rita Cathomas, une valeur particulière à l'étude systématique de l'architecture contemporaine. C'est ainsi qu'elle organise des séminaires, des conférences, des visites guidées, collabore à l'organisation de concours, propose un service de conseils en construction très bien organisé, se démarque nettement d'autres organisations, poursuit une politique de critiques constructives et ne s'engage que là où elle se sait soutenue par la population locale. Le moteur de cette section est la gestion efficace.

Où se situe le problème ?

Une enquête réalisée au sein des participants à ce séminaire a prouvé que de manière générale la situation actuelle de l'association dans son ensemble est jugée sévèrement. Les personnes interrogées ont cependant jugé positif la concentration des activités dans certains domaines, la bonne collaboration interne, la reconnaissance quasi unanime par les autorités et l'acceptation par les médias. Les groupes de travail qui se sont, au cours de ce séminaire, consacrés aux problèmes de gestion et de recrutement des nouveaux membres, ont souligné les difficultés qu'ils ont à trouver de nouveaux membres prêts à collaborer activement. L'association espère pouvoir remédier à ces problèmes en recru-

NOUVELLES

tant plus de femmes, de personnes âgées et de jeunes ainsi qu'en proposant une organisation plus séduisante du travail. Ces problèmes ne sont pas spécifiques à la Ligue suisse de patrimoine national; l'exposé de K. Kunkel d'Union Helvetica (Société centrale suisse des employés d'hôtel et de restaurant) en a été la preuve.

Marco Badilatti
Zumikon

Nouvelles de l'Association de soutien au NIKE

Le 16 mars dernier a eu lieu à Berne la 2ème assemblée générale de l'Association de soutien au NIKE. C'est avec satisfaction que le président de l'Association, Anton Keller, conseiller national, a pu annoncer aux représentants des 12 organisations présentes que tous les cantons suisses avaient désormais décidé de soutenir financièrement le Centre NIKE en lui accordant une contribution annuelle renouvelable.

Cette réunion annuelle a été l'occasion de fixer la date de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le jeudi 14 mars 1991 et de régler rapidement les questions statutaires. Le directeur et l'adjointe scientifique du Centre NIKE ont ensuite donné un aperçu des diverses activités du centre, de leurs domaines de travail respectifs et des travaux prévus ou en cours. Le Centre NIKE concentre ses efforts sur la publication d'un manuel consacré aux possibilités de formation et de formation continue au niveau universitaire et non-universitaire dans le domaine de la conservation des biens culturels mobiliers et immobiliers en Suisse. Par ailleurs le Centre NIKE est actuellement en train de réaliser une étude sur le thème 'La signification économique de la conservation des monuments historiques en Suisse' qui devrait être publiée dans un délai d'un an. Les préparatifs pour l'organisation de la journée portes ouvertes 'Journée européenne du patrimoine,' qui aura lieu en automne 1992, ont déjà commencé. Cette manifestation organisée à l'initiative du Conseil de l'Europe qui connaît déjà un grand succès depuis quelques années à l'étranger devrait également enthousiasmer le public suisse.

L'Association de soutien au NIKE est à l'heure actuelle formée de 17 personnes juridiques, tous des sociétés et des organisations qui se consacrent à la conservation des biens culturels matériels.

Vo

La Gazette NIKE compte sur l'aide financière de ses lecteurs

Il y a un an, lors de la publication de la Gazette NIKE 1989/2, nous avons pour la première fois invité nos lecteurs à participer financièrement à la diffusion de notre bulletin trimestriel. Pour des motifs administratifs et pour des raisons de principe, nous souhaiterions continuer à faire parvenir gratuitement la Gazette NIKE à toutes les personnes intéressées afin de ne pas compromettre notre mission de sensibilisation du public aux problèmes de la conservation des biens culturels. Les frais de rédaction, de traduction, de production et de distribution sont relativement élevés, c'est pour cette raison que nous nous adressons à vous.

Vous trouverez ci-joint sur une feuille séparée le même texte que vous pourrez le cas échéant utiliser comme facture ainsi qu'un bulletin de versement. Nous remercions d'ores et déjà nos lecteurs de leurs généreuses contributions.

Vo

Le projet Formation continue du PNR 16

Bref bilan de l'évolution du projet

Depuis le 1er juillet 1989 et jusqu'à fin 1991, le Centre NIKE est responsable de la partie administrative du projet 'Formation continue' organisé dans le cadre du Programme national de recherche 16 (Méthodes de conservation des biens culturels).

A la mi-mai 1990 avaient déjà été traitées près de 30 requêtes individuelles et 6 demandes pour l'organisation de séminaires et de conférences. Ces chiffres confirment la nécessité et l'importance du projet 'Formation continue' qui, grâce au Fonds national suisse, peut se poursuivre au-delà de la durée prévue du PNR 16. Ces chiffres prouvent clairement qu'il est nécessaire de trouver des solutions adaptées et judicieuses aux problèmes de la formation continue dans ce domaine applicables après expiration du projet fin 1991.

La commission pour le projet 'Formation continue' du PNR 16 est composée d'un président, Claude Lapaire, directeur du Musée d'art et d'histoire, Genève, et de trois membres, Cäsar Menz, chef de la section 'Arts et monuments historiques' de l'Office fédéral de la culture, Berne, Bruno Mühlethaler, directeur de la section 'Recherche et technologie' de l'Institut Suisse pour l'Etude de l'Art, Zurich et François Schweizer, conservateur au Laboratoire du Musée

d'art et d'histoire, Genève. La partie administrative du projet a été confiée au directeur du Centre NIKE.

Des formulaires de demande peuvent être obtenus à l'adresse suivante: Gian-Willi Vonesch, directeur du Centre NIKE, Kaiserhaus, 3011 Berne, Tél. 031/22 86 77

Vo

La publication assistée par ordinateur

Un an de travail avec le système DTP

L'exemplaire de la Gazette NIKE que vous avez entre les mains est le sixième numéro de notre publication trimestrielle produit par Desktop Publishing (DTP). Fin 1988, nous avons décidé de travailler avec cette méthode de production de publications prêtes à être imprimées qui, entretemps, s'est largement répandue. Le DTP nous a en effet paru être un système relativement avantageux, rationnel, sûr, nous permettant de gagner du temps, donc adapté à nos besoins.

Que signifie DTP?

Pour simplifier les choses, je dirai que le DTP est un système qui permet la fabrication d'imprimés et d'épreuves à l'aide d'un ordinateur personnel et d'une imprimante à laser. La composition et la mise en pages se font directement sur l'écran de l'ordinateur qui se trouve placé sur un bureau d'où le nom Desktop Publishing. Le DTP permet de composer des textes dont la forme sur l'écran se rapproche le plus possible de l'aspect du texte imprimé. Le DTP signifie simplement que le travail se répartit différemment entre l'auteur, le rédacteur et l'imprimeur car de plus en plus de phases de la production, qui auparavant n'étaient réalisables qu'à l'imprimerie, sont menées à bien à la maison ou au bureau. Ce système n'a bien entendu pas que des avantages mais ceux-ci sont à mon avis de loin supérieurs à tous les éventuels inconvénients qui peuvent apparaître. J'aimerais ici vous présenter brièvement les installations qui sont nécessaires au travail avec le DTP.

Les composantes du DTP

Comme cela se fait en informatique, je ferai également la différence entre le matériel et le logiciel.

Le matériel: le rôle principal est bien entendu joué par l'ordinateur. Il convient de choisir un processeur parmi les plus rapides et de veiller à ce que le disque dur ait une

NOUVELLES

capacité de mémoire suffisante (au moins 60-100 méga-octets). Il est également important d'acquérir un écran si possible de grande taille, cela facilite le travail et de bien choisir un autre élément essentiel, une imprimante à laser de haut rendement. Pour compléter votre équipement DTP, il vous faut encore un clavier et également une 'souris' pour contrôler les programmes de composition et de mise en pages. Vous pouvez encore ajouter à ces éléments un 'scanner', appareil qui permet de digitaliser des graphiques, des écritures particulières et surtout des illustrations. Un système DTP peut être composé d'éléments Mackintosh ou d'éléments IBM ou encore d'éléments compatibles avec IBM. Les différences se situent essentiellement au niveau du prix...

Le logiciel: en plus du système de fonctionnement que possède chaque ordinateur personnel, il vous faut un programme de traitement de textes, je vous conseille de choisir parmi les programmes les plus récents et les plus modernes car ils comprennent dans la plupart des cas, entre autres, un dictionnaire incorporé, un programme de coupure des mots en fin de ligne en plus du programme de composition et de mise en pages. Il existe déjà sur le marché divers produits à peu près de la même capacité et du même prix qui, au niveau de l'application, peuvent présenter certaines caractéristiques particulières. Pour certains systèmes il est nécessaire d'acquérir un deuxième logiciel pour pouvoir raccorder le programme de traitement de textes au programme de mise en pages.

Le travail avec le système DTP

Lorsque vous vous serez décidé pour l'achat de tel ou tel système matériel/logiciel il est, expérience faite, indispensable de former toutes les personnes qui auront à travailler avec le DTP. La formation doit être sérieuse et se faire en fonction de l'objectif visé. Les frais de formation sont assez élevés, la dépense est, à mon avis, très vite amortie car le personnel ainsi formé peut immédiatement se mettre au travail. La règle 'Learning by Doing' est ici également valable. Les connaissances préalables en informatique sont bien sûr un avantage mais ne sont pas obligatoirement nécessaires. Par contre il est très utile pour les utilisateurs responsables des programmes de composition et de mise en pages d'avoir certaines connaissances en typographie car ces programmes font appel à de nombreuses notions et définitions spécifiques à l'imprimerie. Il est également indispensable d'avoir une idée précise de l'objectif à atteindre, de l'aspect du produit terminé. La pratique a en effet prouvé que les meilleurs produits réalisés à l'aide du DTP sont ceux qui ne portent pas les marques de leur 'passé DTP'. La

NOUVELLES

tentation est grande de tester toutes les possibilités et tous les moyens du DTP; il n'est pas rare de trouver dans le courrier des imprimés et des bulletins d'information avec 4 différentes écritures – quand ce n'est pas plus – aux caractères les plus fantaisistes, avec des trames de fond, etc. des fioritures qui généralement sont une entrave à la lisibilité et donc à la diffusion de l'information. Pour la réalisation de la Gazette NIKE nous nous sommes efforcés de n'utiliser que l'essentiel mais nous le faisons avec beaucoup de système.

Les avantages du DTP

Peu à peu il sera possible d'amener de plus en plus d'auteurs à nous fournir leurs articles et leurs exposés sur disquette. Toutes les traductions nous parviennent déjà sur disquettes et sont ensuite directement lu sur l'écran, il suffit alors seulement de les corriger. Cette méthode évite bien sûr la redactylographie des textes et élimine de façon remarquable une source possible d'erreurs. La seule mise en pages d'un bulletin de volume normal, c'est-à-dire d'environ 40 pages, ne nécessite qu'une demi-journée de travail: le bulletin prêt à mettre sous presse est directement livré à l'imprimerie. Le système DTP garantit un pourcentage minime d'erreurs.

Encore un mot à propos des illustrations: jusqu'à présent nous avons renoncé aux illustrations pour des raisons de place et pour de motifs financiers. Les illustrations peuvent être digitalisées au moyen d'un scanner et être imprimées en même temps que le texte par l'imprimante à laser grâce à une seule opération. A notre avis, le degré de netteté des imprimantes à laser couramment utilisées ne suffit pas encore à la réalisation de tels travaux. Si nous avions actuellement des illustrations à publier, nous laisserions des espaces vides au cours du processus de mise en pages et nous demanderions à une imprimerie de fabriquer de manière traditionnelle des lithographies à trait ou des lithographies à trame.

Le coût

Le coût dépend en premier lieu du type de matériel que l'on achète et des prestations que ce matériel est capable de fournir. Pour un équipement tel que nous venons de le décrire, il faut compter une dépense d'environ Fr. 20'000.-- à Fr. 30'000.--, formation du personnel comprise. Il est conseillé d'amortiser les coûts, si possible, sur 3 ou 4 ans. L'acquisition d'un procédé DTP permet des économies importantes dans d'autres domaines, la facture de l'imprimé

par exemple est moins élevée dans la mesure les frais 'composition, correction et mise en pages' sont éliminés.

Les utilisateurs du DTP

Pour conclure j'ajouterai quelques mots sur les utilisateurs et sur les usagers du DTP. En principe chacun peut bien entendu utiliser le DTP que ce soit pour des besoins personnels ou professionnels. Fort de notre expérience, nous conseillons aux organisations, associations et sociétés actives par exemple dans le domaine de la conservation et de la promotion de la culture, qui publient régulièrement des communiqués ou un bulletin, d'étudier les avantages qu'une telle acquisition peut leur apporter. Pour illustration, je citerai un des exemples les plus intéressants qui nous soit connu à l'heure actuelle: la publication par système DTP du journal 'Alerte' édité par la Société d'art public, section genevoise du 'Heimatschutz' (voir ci-dessous).

J'ajouterai enfin que les économies réalisées en utilisant le DTP ne sont pas à long terme négligeables et qu'en outre il est intéressant et passionnant pour une association de pouvoir produire presque entièrement seule sa propre publication.

Gian-Willi Vonesch

Alerte

Le bulletin d'information de la Société d'art public, section genevoise du Heimatschutz

A l'occasion de son 34ème numéro, 'Alerte', la publication trimestrielle de la section genevoise de la Société suisse d'art public, section genevoise du Heimatschutz se présente sous sa nouvelle forme: un autre exemple convaincant de l'utilisation du procédé DTP (Desktop Publishing).

Ce bulletin est édité sous la responsabilité de Catherine Courtiau, rédactrice bénévole et expérimentée. Catherine Courtiau domiciliée à Genève est historienne d'art, auteur des 'Monuments d'Art et d'Histoire' du Canton de Genève et rédactrice pour la Société d'Histoire de l'Art en Suisse. Le nouveau bulletin publié dans le format A4 – format qui a d'ailleurs fait ses preuves – et très bien illustré est à l'heure actuelle tiré à 3'500 exemplaires, un chiffre tout à fait remarquable. 'Alerte' se divise en rubriques que le lecteur trouvera régulièrement dans les différents numéros comme par exemple: éditorial, actualité, revue de presse, publications, classement, protection, mise à l'inventaire, matériaux, législations, informations et annonces, etc. La rédaction prévoit également la publication d'articles de fond. Le

numéro 34 propose entre autres à ses lecteurs les articles suivants: Les rives du lac sacrifiées? (Denis Blondel), Centre urbain et modération de la circulation (P. Jackson) et Patrimoine au quotidien: l'espace public (Catherine Courtiau).

Pour obtenir plus d'informations, pour devenir membre et pour commander le bulletin 'Alerte', s'adresser à l'adresse suivante: Société d'art public, 11 boulevard Jaques-Dalcroze, 1205 Genève.

Vo

Vers une banque nationale de données culturelles

Recensement centralisé des possessions des musées

La Suisse a décidé, elle aussi, de recenser selon certains critères le patrimoine culturel de son passé, c'est-à-dire les objets artistiques et culturels des 700 musées et collections publiques, et de permettre aux informations ainsi recueillies d'être disponibles et échangeables tout d'abord au niveau national puis ensuite au niveau européen. C'est à l'occasion d'un colloque qui s'est tenu à Berne qu'environ 150 responsables de musées ont été informés des objectifs d'un tel projet et de l'état actuel d'avancement des travaux.

Lors de cette rencontre, l'ancien directeur du Musée de l'habitat rural de Ballenberg, David Meili, responsable depuis 1988 du projet d'une Banque de données des biens culturels suisses (BDBS), a informé les participants que l'Académie suisse des sciences humaines (ASSH) et l'Association des musées suisses (AMS) se préoccupaient depuis environ 1985 du problème de l'informatisation des musées. Afin d'éviter le danger de l'introduction de systèmes informatiques non-compatibles au niveau local et cantonal, le rapport des experts de l'ASSH a proposé en 1987 la création d'une banque nationale de données sur la base d'un catalogue de données commun à tous les musées et institutions intéressés. Ce projet, qui au début se limitait au domaine des arts, a pris en 1988 la forme d'un projet interdisciplinaire. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'a été créée une commission de direction composée des représentants de la Confédération, de la Conférence suisse sur l'informatique, du Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE), de l'ASSH et de l'AMS qui sont en fait les organisations de soutien du projet. David Meili a été chargé par cette commission d'établir avant la fin 1989 une étude détaillée du projet. C'est sur la base de cette étude que le Département fédéral de l'intérieur (avec Fr. 400'000), le Fonds national suisse (avec Fr. 300'000), l'ASSH et l'AMS ont décidé de participer au financement de la dernière

NOUVELLES

re étape du projet. Cette dernière étape prévoit l'élaboration des principes scientifiques fondamentaux, la publication des normes de documentation et la réalisation de premières expériences pratiques au cours d'un projet-pilote de recensement précoordonné des données: environ 30 musées en Suisse alémanique et en Suisse romande auront ainsi la possibilité de se procurer un équipement informatique (matériel et logiciel) et d'acquérir des connaissances de base (formation et assistance) à des conditions préférentielles. Ce projet-pilote doit être présenté fin mai aux musées intéressés et les cours de formation doivent commencer à la fin de l'été 1990.

L'objectif de la troisième étape du projet est de faire parvenir en automne 1991 au Parlement, par l'intermédiaire de l'Office fédéral de l'éducation et de la science, une proposition en état sur la réalisation définitive du projet qui, d'après les organisations de soutien en charge jusqu'à présent, pourrait devenir réalité en tant qu'institution autonome à partir de 1992. Pendant la phase réelle d'organisation et de mise en service, on estime les frais d'investissement et de fonctionnement à environ 2 à 3 millions de francs par an. A partir de 1995 les possessions des musées et des collections publiques qui auront été recensées et rendues compatibles à une grande échelle ainsi que les informations ainsi recueillies seront disponibles dans une banque de données centralisée. A ce moment on envisagera le rattachement de la BDBS aux projets similaires des pays de la Communauté européenne.

Le but premier de ce projet suisse n'est pas la création d'une grande infrastructure nationale mais l'établissement des normes et des moyens qui permettront l'échange des données entre les institutions. L'idée de base principale est donc la création d'un inventaire de référence structuré, d'un répertoire centralisé servant au recensement standardisé de toutes les données locales. Les musées et leurs divers comités de soutien sont bien entendu libres de faire eux-mêmes l'inventaire des biens culturels en leur possession (plusieurs millions en tout) en fonction de certains critères et de l'informatiser, un travail représentant un coût qui, en fin de compte, sera considérablement plus élevé que celui de la banque de données centralisée financée par la Confédération.

Article de Kenneth Angst paru à la page 22 de l'édition des 7/8 avril 1990 de la NZZ et publié avec l'aimable autorisation de la rédaction

NOUVELLES

Musées et informatique: acquisition d'un système

Séminaire organisé par la Museum Documentation Association (MDA) à Cambridge, 26 – 28 mars 1990

Une centaine de conservateurs et documentalistes des musées venus en majorité de Grande-Bretagne, mais aussi d'autres pays d'Europe, y compris la Suisse, se sont rassemblés pour trois journées d'étude intensive à Cambridge en mars dernier.

Axé sur l'information et la mise en commun des expériences, ce séminaire devait fournir une base de travail concrète aux musées désireux d'acquérir un système informatique, ou de renouveler un système existant, et permettre un premier contact avec les principaux logiciels actuellement sur le marché.

Les participants ont ainsi pu assister à plusieurs exposés sur le thème de l'informatisation, avec notamment une importante contribution d'un consultant du National Centre for Information Technology sur l'évaluation et le choix d'un logiciel. Des petits groupes de travail ont été formés pour l'étude de problèmes précis: pourquoi informatiser, les questions pratiques à poser lors de l'achat d'un système, les problèmes rencontrés lors des expériences d'informatisation. Quatre conservateurs venus de musées de tailles différentes et possédant déjà un système ont apporté leurs témoignages. Une documentation importante, comprenant notamment la liste des différents logiciels disponibles et des musées qui les utilisent actuellement, l'adresse des distributeurs en Europe, ainsi qu'une bibliographie sur l'informatique dans les musées, complétait les exposés.

Tout au long du séminaire, les participants ont eu la possibilité de voir fonctionner une vingtaine de systèmes et d'exposer leurs exigences précises au cours de démonstrations détaillées. Ces présentations concernaient d'une part des logiciels prévus spécialement pour les musées (Modes, mis au point par la MDA, accompagné du système de recherche documentaire TINmus II, Micromusée et Musée de la firme française Mobydoc), des logiciels génériques (notamment Oracle, Cardbox-Plus, Headfast, Advanced Revelation, Star...) et des systèmes destinés aux applications interactives incorporant des images (Laser Communications, Media Project International, New Media et Cognitive Applications).

Ce séminaire très complet a sans aucun doute donné une nouvelle impulsion à l'informatique dans les musées britanniques, déjà bien engagés dans la voie de l'automatisation.

Anne Claudel
Collaboratrice scientifique
Banque de Données des Biens
Culturels Suisses (BDDBS)
Berne

Service de conservation des monuments historiques de la Ville de Winterthur

Après les villes de Berne, Bienne, Genève, Saint-Gall et Zurich (citées dans ce texte par ordre alphabétique), Winterthur est la sixième ville suisse à disposer depuis le 1er avril dernier de son propre service de conservation des monuments historiques et donc de son premier conservateur. Ce poste de conservateur pourvu pour le moment à mi-temps a été confié à Friederike Mehlau-Wiebkling, historienne d'art originaire de la Rhénanie. (Voir également la rubrique Personalalia page 21).

L'adresse du nouveau service: Denkmalpflege der Stadt Winterthur, Département Bau, Technikumstrasse 81, Postfach, 8402 Winterthur, Tel. 052/84 53 05

Vo

Sauvegarde de la Vieille Ville de Sana'a

Contribution suisse à la conservation d'un bien culturel mondial

Dans le cadre de ses campagnes pour la conservation des biens culturels mondiaux, l'UNESCO lançait le 19 décembre 1984 un appel universel pour la sauvegarde de la Vieille Ville de Sana'a, ensemble unique de quelque 6'000 constructions caractéristiques, en grande partie conservées dans leur forme originelle mais gravement menacées de dégradation.

La sauvegarde de Sana'a est l'un des projets prioritaires de l'UNESCO; son importance est mondialement reconnue. Jusqu'ici, elle est principalement soutenue par la République fédérale d'Allemagne, la Corée du Sud, la Corée du Nord, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Japon, la Norvège et les Pays-Bas. Bien plus qu'une

conservation muséologique, on s'efforce de sauver la substance de cet ensemble architectural en préservant son environnement socio-culturel. Cela nécessite avant tout l'amélioration des conditions de vie afin d'enrayer la dégradation des immeubles, d'éviter l'appauvrissement et l'exode des habitants, et d'assurer le maintien et la valorisation de l'activité économique traditionnelle, essentiellement artisanale.

Un groupe de travail suisse a été chargé de suivre ce projet. Placé sous la direction de M. Walter B. Gyger, Ministre, Vice-directeur de la Direction des organisations internationales du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), il comprend des représentants des organismes suivants: Office fédéral de la culture (OFC), Fondation Pro Helvetia, Commission nationale suisse pour l'UNESCO, Ecole Polytechnique fédérale de Zurich, Groupe de travail suisse pour l'archéologie médiévale (SAM), Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE), Conseil International des Monuments et des Sites/Section nationale suisse (ICOMOS), Ecole d'Art de Lausanne, Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA/DFAE).

La contribution suisse se divise en deux volets et un projet supplémentaire de la DDA:

- Un groupe suisse d'archéologues et d'architectes, dirigé par M. Jürg E. Schneider, archéologue spécialisé en Moyen-Age à Zurich, fera une analyse archéologique et architectonique d'un important édifice traditionnel (Beit al-Ambassi) de la Vieille Ville de Sana'a, puis procédera à sa restauration. Dans un premier temps, cet immeuble sera ouvert à des activités d'intérêt public. Quant à son utilisation ultérieure, elle fera l'objet d'une étude préliminaire tenant compte à la fois des principes d'un urbanisme judicieux et du tissu social. Les spécialistes suisses publieront une documentation détaillée sur ce projet. Le contrat de gestion de ce volet est confié à la Fondation Pro Helvetia.

- M. Yves Yersin, cinéaste suisse responsable du Département audiovisuel (DAVI) de l'Ecole cantonale d'Art de Lausanne, réalisera avec les élèves du DAVI un film sur l'analyse et la restauration de l'immeuble Beit al-Ambassi. Il fera en outre une série de courts-métrages sur les techniques artisanales traditionnelles du Yémen du Nord.

- La DDA examine actuellement la possibilité de s'associer à un projet de développement d'une organisation multilatérale, projet directement lié à la restauration de Sana'a.

Au début de l'année prochaine, après l'achèvement des premiers travaux, l'ensemble du projet sera présenté de manière détaillée dans le cadre d'une conférence de presse.

Département fédéral des
affaires étrangères (DFAE)

NOUVELLES

Analyse des liants organiques dans la peinture: luxe ou nécessité?

Un colloque qui se tiendra le 19 octobre 1990 à l'Hôtel Bern à Berne

Les liants sont les composants non-volatils qui restent dans la couche de peinture et les éléments non-volatils que contient la peinture elle-même. Les liants ont pour tâche essentielle d'une part de lier les pigments, les laques de couleur et les autres matières entre eux, d'autre part de lier tous ces éléments à la couche de fond.

Les liants n'exercent cependant pas uniquement le rôle de 'colle', leur fonction est bien plus importante. Dans la main de l'artiste, les liants se transforment en ce que l'on appelle un 'milieu' ou un 'médium' qui permet aux pigments d'exprimer complètement leur potentiel.

L'analyse des liants organiques est en premier lieu rendue nécessaire par les exigences de la restauration. Il est en effet indispensable, dans la cas de restaurations, de connaître la composition et le processus de vieillissement de la couche picturale. Il est également essentiel de connaître les liants (y compris les pigments et les matières additives) présents dans la couche de fond, dans la couche picturale elle-même et dans le vernis, de même qu'il est nécessaire de connaître la présence, la fréquence de l'utilisation, le pré-traitement et la modification des diverses matières picturales au fil des époques dans les différents styles et dans la manière de travailler de chaque artiste.

En Suisse, ces analyses et la recherche fondamentale nécessaire à leur réalisation sont faites par trois instituts et laboratoires: le Laboratoire du Musée d'art et d'histoire à Genève, le Laboratoire de Conservation de la Pierre à Lausanne et l'Institut Suisse pour l'Etude de l'Art à Zurich.

Grâce à ce colloque 'Analyse des liants organiques dans la peinture: luxe ou nécessité?', les deux organisateurs, le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE) et l'Association suisse de conservation et de restauration (SCR), et les trois laboratoires susmentionnés espèrent intéresser un large public de spécialistes. Les restaurateurs, les collaborateurs des services de conservation des monuments historiques, les architectes, les collaborateurs des musées auront ainsi l'occasion de s'informer sur le niveau de la recherche et sur les possibilités offertes par les trois laboratoires. Ce colloque permettra de répondre à diverses questions et de discuter différents

NOUVELLES

aspects: méthode d'analyse, application de l'analyse, limites de l'analyse, nécessité de la prise en considération de ces analyses lors de l'évaluation experte d'une restauration, prestations des laboratoires et coût. Mme Liliane Masschelein-Kleiner de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique à Bruxelles a été invitée à ce colloque. Elle présentera un exposé d'introduction sur la problématique des liants et prendra ensuite la direction des débats. Ce colloque bénéficie du soutien financier du projet 'formation continue' dans le cadre du Programme national de recherche 16 'Méthodes de conservation des biens culturels'.

(Voir la rubrique Agenda page 34)

MB

A la découverte de l'architecture moderne au Tessin

L'Ente ticinese per il turismo' vient de publier un guide pratique d'utilisation très commode qui désire entraîner les touristes de la Suisse italienne à la découverte de l'architecture moderne. Ce guide est consacré à des architectes aux noms ensoleillés comme Mario Botta, Luigi Snozzi, Aurelio Galfetti, Mario Campi, Franco Pessina, Niki Piazzoli et bien d'autres encore, tous représentants d'une architecture qui a fait la renommée de la Suisse au niveau international. Quatre textes généraux relativement courts ainsi qu'une bibliographie servent d'introduction à la présentation des objets à voir au cours de huit circuits: Riviera e Gambarogno, Bellinzona, Il Locarnese, Ascona - Terra di Pedemonte, Lugano, Lugano - Collina d'oro, Lugano - Valli del Ceresio, Mendrisiotto. Les différents circuits ont été reproduits sur des dépliants auxquels ont été jointes des cartes topographiques situant les divers objets numérotés. Chaque objet est présenté par une à deux photos, quelques informations (lieu et adresse, nom du bâtiment, fonction, année de construction, nom de l'architecte) et par un texte court décrivant ses caractéristiques particulières.

Les quatre chapitres généraux portent les titres: Tessin: terre d'architectes? (Tita Carloni), Ils construisaient sans mesure...(Plinio Martini), Le mouvement moderne dans la Suisse italienne (Giuseppe Curonici), L'architecture comme plaisir de l'esprit (Gerardo Zanetti).

Ce guide de l'architecture moderne au Tessin peut être obtenu gratuitement à l'adresse suivante: Ente ticinese per il turismo, Villa Turrita, Casella postale 1441, 6501 Bellinzona, Tél. 092/25 70 56 / Fax 092/23 36 14

Vo

StattLand - une communauté d'intérêt propose des circuits et des excursions

Cette manière de découvrir une ville ou une région qui connaît déjà un grand succès dans des villes et agglomérations étrangères et, sous une forme un peu différente, en Suisse, à Zurich par exemple, va être, à partir de ce printemps, proposée pour la Ville de Berne et ses environs. Sept historiens et géographes ont uni leurs efforts et créé l'association 'StattLand' qui élabore des circuits et des excursions d'intérêt général ou sur un thème précis à la découverte de la ville ou de la campagne et propose des offres spéciales à l'occasion d'événements exceptionnels. Ces circuits et excursions mettent l'accent sur les aspects historiques et géographiques et ont pour but d'inciter à la discussion des problèmes actuels de l'aménagement du territoire. L'objectif de 'StattLand' est de faire découvrir et comprendre les villes et les paysages et de présenter la cohérence et l'homogénéité du milieu dans lequel nous vivons.

Cinq circuits sur des sujets précis ont été prévus pour cet été: Bern vorwärts - Bern rückwärts - Altstadt heute - Berner Brücken - Vom Münster zum Hochhaus (à partir d'août 1990). 'StattLand' s'adresse sans discrimination d'âge à toutes les personnes qui souhaitent découvrir leur environnement en dehors des sentiers battus par le tourisme de masse. 'StattLand' souhaite développer le tourisme culturel et propose aux groupes les plus divers (classes, associations, entreprises, touristes, familles, etc.), suisses et étrangers, une nouvelle approche des villes et de la campagne.

'StattLand' ne se contente pas uniquement de donner des faits, cette nouvelle association souhaite bien plus attirer l'attention sur les relations historiques et culturelles qui existent entre le passé et le présent et constitue par là un moyen judicieux et intelligent d'informer l'opinion publique et de l'intéresser à la conservation des biens culturels.

Adresse: StattLand, Laden für Rundgänge und Ausflüge, Postfach, 3000 Bern, Tel. 031/52 39 26 (mercredi après-midi et vendredi après-midi)

Vo

Les inventaires et la conservation des biens culturels: pourquoi et à quelles fins?

Un séminaire organisé par l'Association des Conservateurs suisses des monuments historiques (ACMH) et l'Association Suisse des Historiens d'Art (VKS) qui aura lieu les 9 et 10 novembre 1990 à Weinfelden

Cette rencontre aura pour objectif d'aller au-delà des questions purement professionnelles et spécialisées, de se pencher sur le sens de notre action et de donner non seulement la parole à des historiens et à des conservateurs mais également à des personnes ne faisant pas partie de ce milieu professionnel. Chaque historien et conservateur devrait prendre une fois le temps de faire le point et de réfléchir sur le sens de son travail et sur les objectifs qu'il désire atteindre. Nous avons souvent à faire à des concepts incommensurables et il nous est donc difficile de dresser le bilan concret de nos travaux. Le nombre de visiteurs recensés par les musées et les expositions, le nombre de pages des volumes des inventaires ne devrait pas suffire à nous motiver dans l'accomplissement de notre travail quotidien.

Diverses personnalités nous ont déjà assuré de leur participation et nous ont déjà donné les thèmes des sujets qu'ils traiteront et nous nous sommes également adressés à d'autres orateurs potentiels. Un premier groupe d'orateurs sera composé de personnes extérieures à la profession qui donneront leur point de vue sur le travail que les historiens d'art et les conservateurs des monuments historiques accomplissent. Kurt Lüscher, sociologue à l'Université de Constance, parlera de la conservation des monuments historiques qu'il qualifie d'exercice socio-politique périlleux, Hans-Ulrich Wintsch, psychothérapeute à Zurich, posera la question du choix entre authenticité et décor pour la conservation des extérieurs et des intérieurs de habitations, Thomas Onken, Conseiller des Etats thurgovien, nous donnera le point de vue d'un homme politique et Werner Kitlitschka, historien d'art, conservateur et assistant à l'Université de Vienne nous fera le portrait du conservateur, bouffon de notre société culturelle.

Un deuxième groupe d'orateurs sera essentiellement composé de membres des associations organisatrices. Nous pouvons déjà compter sur la participation d'Alfons Raimann, spécialiste des inventaires et président de la commission de rédaction de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse qui traitera du sujet suivant: les inventaires artistiques – pure antinomie. André Meyer, conservateur des monuments historiques à Lucerne parlera de la conservation des monuments historiques, des joies et des frustrations qui lui sont inhérentes, Bernard Zumthor, conservateur des monuments historiques de la Ville de Genève posera la question 'Pourquoi – pourquoi pas?' et Joachim Huber, Berne/Frauenfeld, jeune historien d'art réfléchira sur le thème: les inventaires stimulent-ils notre conscience historique? Nous

NOUVELLES

nous sommes également adressés à des historiens d'art travaillant dans des musées ou enseignant dans des universités; nous ne publions pas encore leurs noms pour ne pas qu'ils se sentent mis sous pression ou forcés.

Un troisième groupe essaiera de tirer du présent des enseignements pour le futur. Luzius Burckhardt, professeur en sociologie de l'architecture à Karlsruhe exposera son opinion sur les limites de la conservation et sur la destruction par excès de conservation. Certains orateurs aux sujets quelque peu révolutionnaires ne sont pas encore persuadés du bien-fondé de leur participation à ce séminaire. Dans le prochain numéro de la Gazette NIKE nous vous donnerons de plus amples détails sur cette rencontre. Les deux associations chargées de l'organisation feront également parvenir à leurs membres le programme détaillé ainsi que l'inscription à ce séminaire exceptionnel qui se tiendra à l'Hôtel de Ville de Weinfelden.

Au nom des comités des deux associations organisatrices

Jürg Ganz, historien d'art et conservateur des monuments historiques
Ringstrasse 16, 8500 Frauenfeld
Tél. 054/21 45 61

Congrès 'Histoire de la restauration' – deuxième partie

Pour des raisons de fond et de structure, le comité d'organisation a repoussé d'un an le deuxième congrès 'Histoire de la restauration' qui aura donc lieu en 1991. La date exacte, le lieu et le programme seront rendus publics en temps utile.

MB

NOUVELLES

La protection des biens culturels dans la commune

Première du film de l'Office fédéral de la protection civile – Service de la protection des biens culturels

Le 23 mai 1990, M. Hans Mumenthaler, directeur de l'Office fédéral de la protection civile, a présenté au Centre valaisan du film à Martigny, un nouveau film d'information concernant l'organisation de la protection des biens culturels dans une petite commune.

Monsieur le Conseiller d'Etat Bernard Comby, ainsi que des autorités religieuses et civiles du Val d'Entremont se sont joints aux figurants et aux invités pour assister à cette première.

'La protection des biens culturels dans la commune' a été réalisé par la Maison Paratte-Films, Le Locle. En environ 15 minutes, il présente l'ensemble de mesures de la protection des biens culturels qui devraient être planifiées ou prises dans la commune de Bourg-St-Pierre. Au cours d'un exercice communal, on voit le chef de service de la protection des biens culturels organiser la mise à l'abri des biens culturels meubles les plus précieux de la commune et prendre notamment des mesures pour protéger la fresque du XVe s. de Sainte Apollonie sur le clocher de l'Eglise paroissiale Saint-Pierre.

L'introduction et la conclusion du film permettent à l'aide de très belles images tournées à l'hospice du Grand Saint-Bernard, dans les vieux moulins de Liddes et dans la Fondation Pierre Gianadda de rappeler et de mieux faire comprendre les buts poursuivis par la protection des biens culturels.

Les versions française, italienne et allemande de ce film d'information pourront être commandées au service de prêts de films et vidéo de l'Office fédéral de la protection civile, Monbijoustrasse 91, 3003 Berne, dès la fin juillet 1990.

(Communiqué)

Media Save

Festival international des média pour la sauvegarde des biens culturels

C'est avec un peu d'avance que nous aimerions attirer l'attention de nos lecteurs sur une manifestation intitulée 'Media Save, festival international de la presse, du cinéma et de la télévision pour la sauvegarde des biens culturels' qui se tiendra pendant une semaine à Rome, en mai 1991.

Les deux premières journées seront consacrées au thème 'Le rôle de la presse, du cinéma et de la télévision dans la sauvegarde des biens culturels'. Des spécialistes venus du monde entier s'exprimeront sur ce sujet toujours plus important au niveau international. Les trois jours suivants permettront aux participants d'assister à la présentation de films, de téléfilms et de vidéos sur le thème de la conférence qui seront sélectionnés par un jury. Plusieurs prix récompenseront les meilleures productions.

Ce festival organisé entre autres par l'ICCROM vise à promouvoir un échange d'idées et d'informations afin de:

- améliorer les rapports entre les média et les spécialistes de la conservation des biens culturels,
- faciliter la production d'articles, de films et de vidéos sur le thème de la conservation des biens culturels,
- renforcer le rôle des média dans leur fonction de liaison entre les spécialistes de la conservation des biens culturels et l'opinion publique.

Ce festival s'adresse d'une part aux spécialistes des média (journalistes, rédacteurs, réalisateurs, régisseurs, producteurs, etc.), d'autre part aux spécialistes de la conservation des biens culturels (restaurateurs, conservateurs, architectes, historiens d'art, collaborateurs des services des monuments historiques, planificateurs, collaborateurs des services administratifs, etc.) et à tous ceux qui sont intéressés par un festival qui a pour thème la conservation des biens culturels mobiliers et immobiliers.

(Voir également la rubrique Agenda page 36)

Vo